

Le présent état des lieux est réalisé dans le périmètre du district Rhône et côtiers méditerranéens. Ultérieurement, l'élaboration du plan de gestion puis son application tiendront compte également de ces limites.

Le district Rhône et côtiers méditerranéens est constitué du regroupement des bassins versants des cours d'eau s'écoulant vers la Méditerranée. De manière générale, il existe, dans ce district, une bonne cohérence entre les limites des grands bassins versants, d'une part, les frontières entre Etats, d'autre part.

Toutefois plusieurs têtes de bassins n'appartenant pas au district Rhône-Méditerranée et se situant en position limitrophe créent des écarts qui se rattachent à deux cas de figure :

- Têtes de bassin situées en France alimentant des bassins versants appartenant au territoire d'un autre Etat :
 - vers l'Espagne : El Segre 475 km², affluent de l'Ebre,
 - vers l'Italie : La Roya (609 km²) et affluents du Pô (145 km²),
 - vers la Suisse : L'Eau noire bassin versant du Rhône avant le lac Léman (45 km²) et La Jougna (44 km²).
- Têtes de bassin situées dans un autre Etat alimentant des bassins versants appartenant au territoire français :

- de Suisse : l'Allaine 263 km², le Rhône et le lac Léman.

Signalons enfin le cas particulier de la boucle du Doubs qui, venant de France, entre en Suisse puis revient en France, déterminant ainsi un bassin de 95 km².

Des éléments de diagnostic de ces bassins sont inclus dans le présent état des lieux.

■ Le milieu naturel

Le district Rhône et côtiers méditerranéens couvre, en tout ou partie, 8 régions et 28 départements, et s'étend sur plus de 120 000 km², soit près de 25% du territoire national. Zone de contact et de transition tant climatique que géologique, mais aussi couloir naturel de communication, cet espace naturel possède des caractéristiques structurales qui modèlent et conditionnent le déroulement du cycle de l'eau.

Comparées à l'ensemble des ressources hydriques de la France, celles du district Rhône et côtiers méditerranéens apparaissent relativement abondantes : importance du ruissellement (42% du total national) drainé par un chevelu dense d'environ 11000 cours d'eau de plus de deux kilomètres, richesse exceptionnelle en plans d'eau (Léman, lac d'Annecy, lac du Bourget, ...), présence de glaciers (15,5 milliards de m³ d'eau emmagasinés).

Répartition communale et surfacique

	Superficie (km ²)	Densité (hab/km ²)	Répartition des communes (en %)			Répartition de la superficie en 1999 (%)				
			de moins de 200 habitants	de 200 à 9 999 habitants	de 10 000 habitants et plus	Espace à dominante urbaine				Espace à dominante rurale
						Total	Pôles urbains	Couronnes périurbaines	Communes multi-polarisées	
Bourgogne	31 582,0	51	39,9	59,4	0,8	33,7	3,8	22,4	7,4	66,3
Champagne Ardenne	25 605,8	52	52,7	46,6	0,7	36,6	3,2	25,3	8,1	63,4
Franche-Comté	16 202,3	69	48,9	50,4	0,6	46,8	5,3	29,1	12,3	53,2
Languedoc Roussillon	27 375,8	84	36,5	62,1	1,4	28,6	6,1	17,5	5,0	71,4
Lorraine	23 547,0	98	42,7	56,0	1,3	53,0	8,9	23,6	20,5	47,0
Midi-Pyrénées	45 347,9	56	45,9	53,1	1,0	25,2	5,3	17,5	2,4	74,8
Provence-Alpes Côte d'Azur	31 399,6	144	26,8	65,3	7,9	44,6	19,4	17,7	7,6	55,4
Rhône-Alpes	43 698,2	129	17,3	80,2	2,5	49,1	12,2	24,0	12,9	50,9
Total Rhône Méditerranée	128 027,2	106								
Total France	535 200,1	108	28,9	68,7	2,5	41,1	8,1	24,3	8,8	58,9

En gras, les principales régions du bassin

■ Les spécificités du territoire Rhône-Méditerranée

Partagée entre mer et montagne, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'étend sur 31 400 km² et 6 départements (Vaucluse, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var et Alpes de Haute-Provence) et occupe 5,8 % du territoire français. Fortement équipée

en moyens de communications, Provence - Alpes - Côte d'Azur se situe au centre de l'arc méditerranéen ; elle est la porte ouverte sur l'Europe du nord et la tête de pont de la coopération euro-méditerranéenne en direction de ses voisins et des pays riverains de la Méditerranée. Rappelons que cette région ne compte pas moins de 800 km de côtes. Enfin, la moitié des parcs naturels nationaux

de métropole sont situés en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit, par ordre de création, de Port-Cros, des Ecrins dont une partie s'étend en Rhône-Alpes, et du Mercantour.

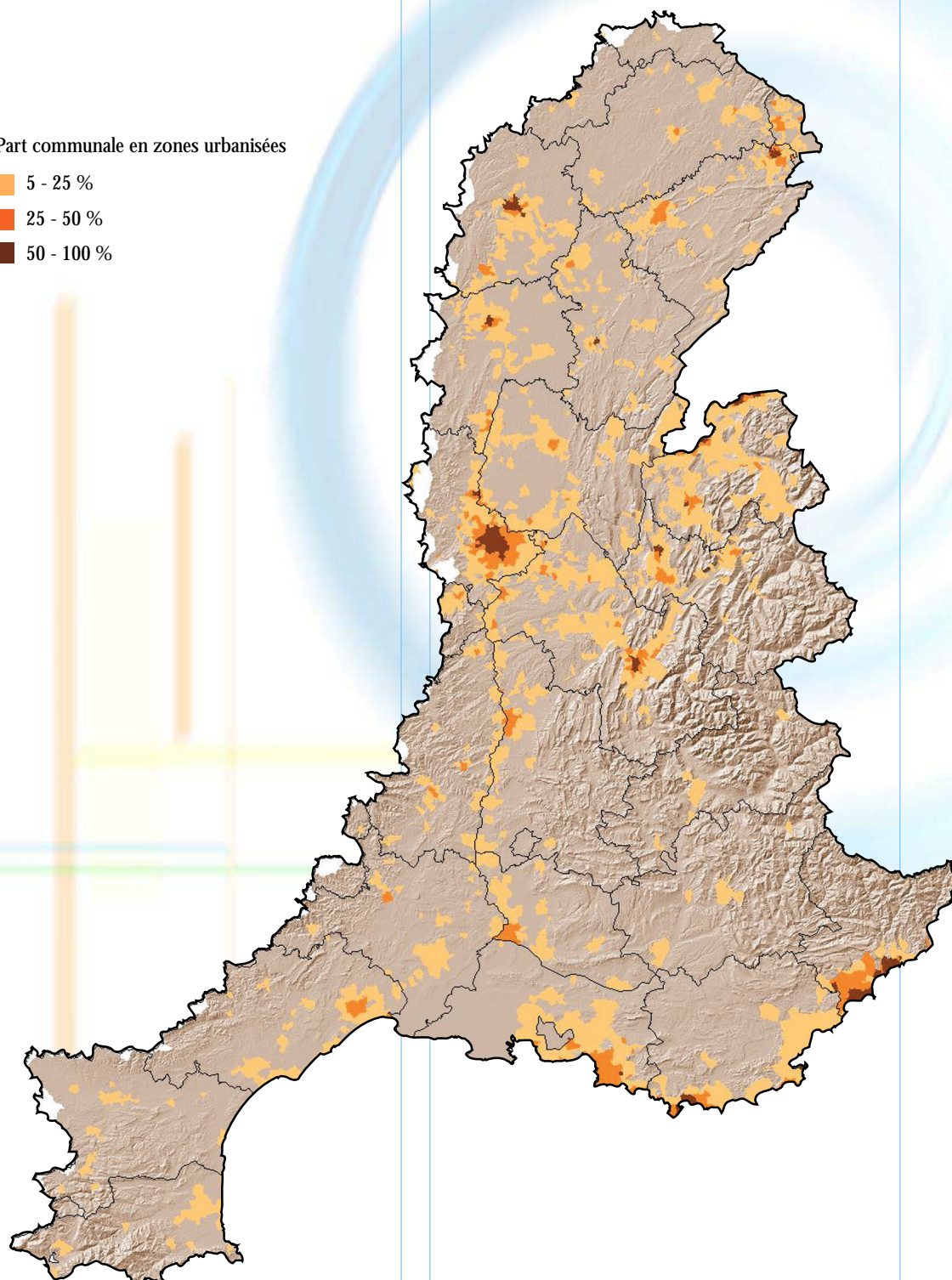
La Franche-Comté est une petite région de 16 202 km² (contre 24 726 km² en moyenne régionale, en métropole) qui n'occupe que 3% du territoire national. Quatre départements la composent : le Doubs, le Jura, la Haute-Saône et le territoire de Belfort. Les trois premiers avoisinent les 5 000 km², alors que le dernier ne s'étale que

sur 600 km² (c'est le plus petit département métropolitain, hors région parisienne). Les communes franc-comtoises sont d'autant plus petites qu'elles sont nombreuses (1786). En moyenne, elles s'étendent sur 9 km² (2/3 d'entre elles n'atteignent pas cette moyenne), contre 15 km² pour la métropole. La Franche-Comté est un trait d'union entre la vallée du Rhin et celle du Rhône, par les vallées de la Saône et du Doubs. Frontalière de la Suisse (sur 230 km), elle est pourtant longtemps restée à l'écart des grands axes. Des plaines de la Saône au massif du Jura, le relief

Relief et zones urbanisées

Part communale en zones urbanisées

- 5 - 25 %
- 25 - 50 %
- 50 - 100 %



franc-comtois s'élève progressivement d'ouest en est. Deux plateaux étagés et la montagne composent la massif jurassien. La ligne de crête, d'altitude modérée, culmine au Crêt Pela (1 495 m).

Plus vaste que la Suisse qui la limite au nord-est, également frontalière à l'est avec l'Italie, la région Rhône-Alpes s'étend sur un territoire de 45 000 km² et 8 départements (Rhône, Drôme, Savoie, Haute-Savoie, Ain, Isère, Ardèche et Loire), soit 7,8 % de l'espace national. Par sa superficie, elle se place au deuxième rang des régions françaises, après Midi-Pyrénées. La région se caractérise par la diversité de ses espaces naturels. Elle rassemble à la fois des zones de plaine et des zones de moyenne et haute montagne. Plus de la moitié du territoire rhônalpin se trouve à une altitude supérieure à 500 mètres. La région dispose de 13 lacs de plus de 100 hectares dont le lac du Bourget, le plus vaste de France. Dans sa partie occidentale, les contreforts du Massif Central s'étendent du nord au sud et déterminent la ligne de partage des eaux Atlantique-Méditerranée. Les plaines de la Saône et du Rhône constituent un axe majeur de communication d'où partent les vallées qui conduisent vers le Massif Central ou au cœur des Alpes. Cet axe est constitué par une succession de paysages typiques : des plaines de la Bresse à la Drôme provençale, en passant par les coteaux à vigne. A l'Est de la région, le Jura méridional et les Alpes du Nord au relief agité restent très accessibles grâce aux nombreuses vallées creusées par les cours d'eau (Rhône, Isère). C'est à la fois une zone de moyenne montagne (Préalpes, du Diois au Chablais) et de haute montagne (massifs du Mont-Blanc).

Le Languedoc-Roussillon constitue la partie occidentale de l'Arc méditerranéen français, reliant le couloir rhodanien à Barcelone et à la Catalogne voisine. Son département le plus septentrional, la Lozère, a les traits physiques et sociodémographiques du Massif Central. A partir des Pyrénées, des causses et des Cévennes, le relief s'étage en amphithéâtre, d'une zone de piémont à la plaine viticole et urbaine pour finir en bord de mer par de nombreux étangs et lagunes. Du fait de sa situation bioclimatique qui cumule les influences méditerranéennes, océaniques et continentales, le Languedoc-Roussillon possède un des patrimoines naturels les plus riches et les plus variés parmi les régions métropolitaines. 896 zones d'intérêt écologique, faunistique et floristique ont été inventoriées. Elles recouvrent près de la moitié de la superficie régionale. Grâce à l'existence du parc national des Cévennes, la surface des

espaces naturels fortement protégés représente environ 6% du territoire régional.

La Bourgogne couvre 31 582 km², soit 5,8 % du territoire métropolitain. Elle est constituée de quatre départements dont deux sont inclus dans le bassin Rhône-Méditerranée : la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire (la Nièvre et l'Yonne complétant cette région). Elle présente une grande variété de milieux naturels. Le Morvan, centre géographique de la région, s'étend sur les quatre départements et couvre 225 349 hectares. Il constitue une barrière naturelle entre l'ouest et l'est de la région ainsi qu'une ligne de partage des eaux. Les autres massifs anciens sont l'Autunois, le Haut-Charolais, une partie du Mâconnais et le Beaujolais. Les points hauts de la Bourgogne se situent entre 600 m (Autunois, Beaujolais et Hautes Côtes) et 900 m (point culminant du Morvan au Haut-Folin). A l'ouest, le plateau nivernais descend en pente douce vers la Loire. Les côtes de Nuits et de Beaune, les coteaux du Chalonnais et du Mâconnais, constituent les célèbres territoires viticoles de la région : ils isolent à l'est, avec la " montagne " au nord de Dijon, des plaines (le Dijonnais, la plaine de Saône, la Bresse) et les vallées du Doubs et de la Saône.

■ La population

Avec une population de près de 13.6 millions d'habitants (recensement 1999), le district Rhône et côtiers méditerranéens présente une densité, conforme à la moyenne française, légèrement supérieure à 100 habitants/km². Ce chiffre masque toutefois une répartition spatiale très hétérogène marquée par le développement de l'urbanisation avec une extension des agglomérations, la désertification des zones à handicaps naturels telles que les zones montagneuses (Alpes du Sud, hautes terres de la bordure orientale du Massif Central ...) et l'attraction du pourtour de la Méditerranée.

Cette hétérogénéité dans le peuplement du bassin n'est pas sans conséquence sur la gestion de l'eau : concentration des usagers et donc de la demande et des rejets dans des zones à faible ressource, surcoût des infrastructures dans les secteurs à faible densité de population.

La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur est une des régions les plus peuplées, après l'Île-de-France et Rhône-Alpes. 80 % de sa population se concentrent sur la bande littorale et la vallée du Rhône, soit sur 15 % du territoire régional.

Malgré une industrialisation poussée, la Franche-Comté est une des rares régions à n'avoir pas développé de grandes métropoles. Deux pôles principaux rayonnent sur le territoire franc-comtois : l'agglomération de Besançon et la conurbation de Belfort-Montbéliard-Héricourt. Ils représentent près d'un cinquième de la population franc-comtoise sur à peine 1% du territoire. Seules onze communes comptent plus de 10 000 habitants et 874 en ont moins de 200. Avec ses 1 117 059 habitants recensés en 1999, elle ne regroupe que 1,9% de la population française. Ainsi, avec peu d'habitants sur un territoire réduit, la Franche-Comté est de faible densité (69 hab/km² contre 108 hab/km² en moyenne nationale).

La région Rhône-Alpes compte, en 1999, 5 645 000 habitants, ce qui la situe au deuxième rang des 22 régions de métropole, avec 9,6 % de la population métropolitaine. Depuis 1990, la région a gagné 295 000 personnes, soit une croissance annuelle de 0,6 %. La croissance démographique de Rhône-Alpes, relativement forte par rapport à la moyenne métropolitaine, a toutefois sensiblement baissé par rapport à la période 1982-1990.

Le Languedoc-Roussillon compte 2 340 000 habitants en 2001, soit près de 4% de la France métropolitaine. Depuis 1990, la population de la région s'est accrue de 20 000 habitants supplémentaires chaque année. Elle progresse au rythme de 0,9% l'an soit presque deux fois et demie plus vite que la moyenne des régions françaises. Cependant, la croissance marque un ralentissement par rapport à la décennie précédente (0,9 % contre 1,2 %). L'Hérault, qui regroupe à lui seul 918 200 habitants en 2001, est le seul département où la croissance démographique ne faiblit pas.

La Bourgogne est faiblement peuplée, avec une densité de seulement 51 habitants au km² contre 108 dans l'ensemble de la France métropolitaine. La population de la Bourgogne est restée stable au cours des années 90, celle de la France métropolitaine augmentant de 3,4 %. Depuis 1975, la région compte plus de 39 000 habitants supplémentaires. En 1999, plus de deux Bourguignons sur trois vivent en zone urbaine (dans ou à la périphérie d'un des 14 pôles urbains de la région), contre moins de six sur dix en 1990.

Cette évolution s'explique par la plus forte densité démographique des communes urbaines en 1999, mais surtout par l'extension de l'espace urbain, de plus en plus de communes périphériques voyant leurs habitants aller travailler dans les pôles urbains.



Répartition de la population

	Population en milliers d'habitants			Répartition de la population en 1999 (%)				
	RP 1999	Part de la région dans le bassin	Bassin Rhône Méditerranée	Espace à dominante urbaine			Espace à dominante rurale	
				Total	Pôles urbains	Couronnes périurbaines		Communes multi-polarisées
Bourgogne	1 610,8	46,30%	745,8	67,1	41,5	19,8	5,8	32,9
Champagne Ardenne	1 343,3	1,78%	23,9	71,0	48,5	17,7	4,8	29,0
Franche-Comté	1 117,3	100,00%	1 117,3	74,4	43,5	22,7	8,2	25,6
Languedoc Roussillon	2 292,4	96,53%	2 212,9	70,8	45,7	21,2	3,9	29,2
Lorraine	2 311,7	1,20%	27,7	83,0	55,7	14,2	13,2	17,0
Midi-Pyrénées	2 550,3	0,04%	1,0	66,6	49,2	15,3	2,1	33,4
Provence-Alpes Côte d'Azur	4 502,4	100,00%	4 502,4	91,6	80,9	7,0	3,7	8,4
Rhône-Alpes	5 640,2	88,38%	4 984,8	86,1	64,1	15,3	6,7	13,9
Total Rhône Méditerranée			13 618,9					
Total France			60 158,6	82,0	61,0	16,0	5,0	18,0

En gras, les principales régions du bassin

■ Les grands indicateurs macro-économiques

Produits Intérieurs Bruts et Valeurs Ajoutées Brutes régionaux

	Produit intérieur brut (PIB) en 2000			Valeur ajoutée brute en 2000 Répartition par branche d'activité (%)				
	Total (millions d'euros)	Par habitant (euros)	Par emploi (euros)	Agriculture	Industrie	Construction	Services principalement marchands	Services administrés
Bourgogne	33 823	20 974	53 553	7,1	22,2	4,9	43,9	21,9
Franche-Comté	22 715	20 261	52 827	3,4	31,4	4,6	40,4	20,2
Languedoc-Roussillon	41 546	17 827	52 034	4,9	13,6	5,3	52,5	23,7
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	95 675	21 020	59 128	2,3	15,7	4,5	54,1	23,4
Rhône-Alpes	137 354	24 113	59 234	1,5	27,1	4,9	48,1	18,4
Total 5 régions	331 113							
Total France	1 404 775	23 170	58 878	2,8	20,9	4,5	51,6	20,1

En 2000, un tiers des régions concentrent les deux tiers du produit intérieur brut (PIB) national. Parmi celles-ci, la région Rhône-Alpes (10%) et PACA (7%) arrivent en 2ème et 3ème position. Durant la décennie, la part des services dans l'activité économique a progressé dans toutes les régions. En 2000, les services contribuent pour près des trois quarts (72%) à la formation de la valeur ajoutée nationale. Dix ans plus tôt, en 1990, ils n'en fournissaient qu'un peu plus des deux tiers (68%) et en 1975 qu'un peu plus de la moitié (55%). Dans chaque région les services principalement marchands sont à l'origine d'au moins 38 % de la valeur ajoutée. Durant la décennie, leur poids est passé de 50% à 52%. Celui des services administrés, qui incluent notamment les services de l'éducation, de la santé, de l'action sociale, des administrations publiques et des activités associatives, s'est également accru, passant de 18% à 20%. Depuis 1990, le poids de l'industrie dans le PIB est passé de 23% à 21% ; cependant, sur la seconde moitié de la période, il augmente à nouveau. Depuis trois ans, la part de la valeur ajoutée de l'industrie hors énergie et celle des industries agroalimentaires se sont stabilisées.

Entre 1990 et 2000, la part de la construction a régressé en moyenne de 6 % à 5 % et celle de l'agriculture de 4 % à 3 %.

En 2000, se dessinent toujours sur le territoire métropolitain une France du nord et de l'est plutôt industrielle, une France de l'ouest et du centre où l'agriculture reste importante et une France du sud davantage tournée vers les services, tout comme l'Île-de-France. En 2000, trois régions totalisent plus de la moitié (52%) de la valeur ajoutée nationale des services principalement marchands dont Rhône-Alpes (9 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (7%). Les autres régions contribuent chacune pour moins de 5 %. En métropole, la part des services dans la valeur ajoutée régionale culmine avec des proportions supérieures à 75% dans les deux régions méditerranéennes : Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon. Dans quatre régions, les services principalement marchands représentent à eux seuls plus de la moitié de la valeur ajoutée régionale, c'est le cas pour le Languedoc-Roussillon (53 %), et Provence-Alpes-Côte d'Azur (54%).

L'emploi dans le bassin

	Emploi total (milliers)		dont (%)				Part des non salariés (%) au 1.1.2001	Taux de chômage au sens du BIT Fin 2004 (%)
	au 1.1.1996	au 1.1.2001	Agriculture	Construction	Industrie	Services		
Bourgogne	605	645	6,1	6,1	21,2	66,6	10,5	8,6
Franche-Comté	418	451	3,9	5,6	27,8	62,7	8,7	8,5
Languedoc-Roussillon	726	793	6,0	6,9	10,6	76,5	12,6	13,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 527	1 673	2,9	6,2	11,0	80,0	10,5	11,9
Rhône-Alpes	2 167	2 375	2,7	6,1	22,0	69,1	9,0	8,8
Total 5 régions	5 443	5 937						
Total France	22 495	24 446	3,8	5,9	17,5	72,8	9,1	9,9

■ L'identification de territoires "SDAGE-DCE"

L'analyse économique tenant une place importante dans la mise en œuvre de la directive, un découpage du district en territoires géographiques cohérents et pertinents à partir de critères appropriés s'est avéré nécessaire pour faciliter les futures analyses économiques et résoudre autant que possible les contraintes soulevées par une analyse strictement limitée à l'échelle de la masse d'eau.

Ainsi, 17 territoires SDAGE/DCE ont été identifiés dans le district pour définir des espaces géographiques présentant un fort degré d'homogénéité dans le domaine de l'activité humaine et de l'occupation de l'espace par rapport à leur relation avec la ressource en eau.

Un certain nombre de données obtenues pour réaliser cet état des lieux ont été synthétisées à l'échelle de ces territoires.

Afin de valoriser la richesse de l'information recueillie et de la présenter plus en détails, l'état des lieux du district est accompagné par des annexes géographiques, documents réalisés à l'échelle de ces territoires SDAGE-DCE.

Territoires SDAGE-DCE

- 1 - Saône amont
- 2 - Doubs
- 3 - Bourgogne et Beaujolais
- 4 - Bresse, Dombes et Val de Saône
- 5 - Haut Rhône et Vallée de l'Ain
- 6 - Alpes du nord
- 7 - Vallée du Rhône et Camargue
- 8 - Zone d'activité Lyon - Nord Isère
- 9 - Isère amont
- 10 - Isère aval et Bas Dauphiné
- 11 - Rive gauche du Rhône aval
- 12 - Haute Durance
- 13 - Durance, Crau et Camargue
- 14 - Rive droite du Rhône aval
- 15 - Côtiers est et Littoral
- 16 - Zone d'activité Marseille - Toulon et Littoral
- 17 - Côtiers ouest, lagunes et Littoral

